

Lundi 14 juillet 2008

Olargues

Eoliennes : un nouveau zonage proposé à partir du col de la Salle

Lors du dernier conseil municipal, l'état d'avancement des programmes a été évoqué. Pour la valorisation des fouilles du castrum, les subventions du conseil générale et de la Drac sont acquises, celles de la Région en attente.

Le lancement des travaux pour l'appartement HLM rue des écoles aura lieu début 2009.

Pour l'aménagement du Tour-des-Ponts, le Département est prêt à démarrer les travaux en 2009 (voirie départementale). Il reste à chiffrer les travaux d'assainissement et d'électrification.

Éclairage public : il existe des difficultés de réalisation du marché liées à des problèmes de coordination entre le syndicat intercommunal, et la mairie. Les besoins sont à définir pour une nouvelle tranche de travaux en 2009 et 2010 (Pialettes, allée Saint-Etienne, chemin de la Casquette...).

Une réclamation est faite pour l'éclairage de la Tour.

La participation à l'opération façades du Pays Haut Languedoc et vignobles a été approuvée à l'unanimité.

Enfin, Pierre Teillaud a rappelé que le projet de Zone de développement éolien a fait l'objet d'une communication en automne dans *Midi Libre* et dans le compte rendu du conseil du 2 octobre dernier ainsi que dans le projet proposé pour les municipales. Le projet est détaillé avec des photos des paysages vus depuis la zone de crête face à Col Fumat et La Salle. Il a rappelé que la décision que le conseil devra prendre peut modifier le territoire concerné par la ZDE et propose un nouveau zonage à partir du col de la Salle en direction de Saint-Etienne-d'Albagnan qui limiterait l'impact visuel sur les hameaux et diminuerait le nombre d'éoliennes. ●